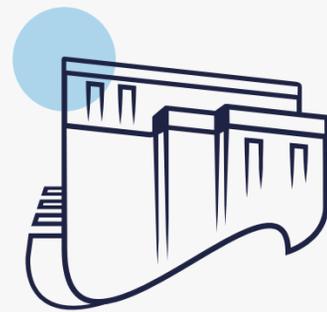


CONCOURS DE DESSIN 2024



EMAP
École Municipale
d'Arts Plastiques
de Menton

Le sport, de l'antiquité
à nos jours...





■ CONDITIONS ■ de participation

- Le dessin doit être au format A3 (42 x 29,7 cm).
- Le grammage du papier doit être de 180g/m2 minimum.
- Le candidat devra s'atteler à représenter un ou plusieurs sportifs en action.

■ LES DESSINS ■ peuvent être réalisés

- En noir et blanc (crayon graphite, fusain, etc...)
- En couleurs (stylo, feutre, pastel, crayon de couleur, etc...)
- En numérique (tablette graphique)

Le candidat doit obligatoirement remplir la fiche d'inscription, la joindre à l'envoi du dessin ainsi qu'apposer son nom, prénom et numéro de téléphone au dos du dessin.

Tous les travaux respectant le format requis et remis dans les délais avec la fiche d'inscription auront l'honneur de participer au concours de dessin.

Dépôt des dessins avant
le **vendredi 3 mai 2024**

Le dépôt des dessins doit se faire à :
L'EMAP - 2, rue du Jonquier
Tél. : 04 89 81 52 85



EMAP
École Municipale
d'Arts Plastiques
de Menton

www.menton.fr



VILLE DE
MENTON